



C.N.R.P.

Club Noiséen de Randonnée Pédestre
Association loi 1901 - Agrément Jeunesse et Sports :
93SP329 - Affiliée FFRandonnée
Siège social : 3 rue des Mastraits
93160 NOISY-LE-GRAND ☎ 06-71-82-84-22
E-Mail : guy.bonnin93@gmail.com
Internet : <http://www.cnrp93.com>



1er, place des martyrs de la Résistance
et de la Déportation
93110 Rosny-sous-Bois
☎ 01.48.54.00.19
Internet : <https://www.randopedestre93.fr>

Assurance R.C.P.

WTW-GROUPAMA : Immeuble Quai 33 - 33/34 quai de Dion Bouton -
CS 70001 - 92814 Puteaux Cedex
45160 OLIVET - Ct n°: 41789295M / 0002

Garantie financière : GROUPAMA

Assurance-crédit & Caution
132 rue des Trois Fontanot - 92000 Nanterre
Tel 33(0)149313131 - ct. n° 4000716162 / 0

Le 28 septembre 2022

NOTICE D'INFORMATION

Semaine « Jurassic Park » du 27 Mai au 3 Juin 2023

N° NG-2023-02

La sortie est ouverte aux adhérents du CNRP, inscrits à l'activité randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2023 avec l'assurance RC. Si places disponibles, ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée.

Nombre de participants : 20 au minimum, **40 au maximum**.

Déroulement : 2 niveaux, **320 à 900 m de dénivelé positif cumulé par jour** pour le 1^{er} groupe, les distances et les dénivelés sont moins importants pour le 2^{ème} groupe. A la découverte du Jura karstique, issu de l'ère jurassique et des dinosaures qui y ont laissé des traces, des gorges, des bords de falaises, des chaos rocheux, des lapiaz morts et d'autres vivants, des rivières et des cascades.

Date : du samedi 27 mai au samedi 3 juin 2023. Déplacements en voiture (covoiturage).

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour et de penser à l'équipement de base du randonneur (imperméable, lacet de rechange ...)

Je m'engage sur l'honneur à participer avec bonne humeur à l'intégralité des réjouissances (repas au restaurant, parties de rigolades etc..., ainsi qu'aux randonnées).

PROGRAMME

Samedi 27 mai : Départ à 8h00 du C/C Champy. Trajet de 460 Kms de Noisy le Grand (93) à Chaux-des-Crotenay (39).

Pique-nique personnel à Dole, visite de la maison natale de Pasteur, randonnée de 4 kms.

Dans l'après-midi, installation au gîte « Les Cyclamens » à Chaux-des-Crotenay.

Dimanche 28 mai : Groupe 1 : Gorges de la Langouette et gorges de Malvaux : 26 kms +800 m
Planches-en-Montagne Groupe 2 : Gorges de la Langouette et gorges de Malvaux : 19 kms +300 m

Lundi 29 mai : Syam matin : Visite de la Villa Palladienne,
Ney après-midi : Sur les pas des dinosaures : 15 km +350m

Mardi 30 mai : Nozeroy Groupe 1 : La source de l'Ain et Nozeroy : 23 kms +500 m
Groupe 2 : La source de l'Ain et Nozeroy : 15 kms +300 m

Mercredi 31 mai : Besain matin : Le chemin karstique de Besain : 8 kms sans dénivelé
Molain après-midi : Visite grottes des Moidons

Judi 1 juin : Syam Groupe 1 : Les pertes de l'Ain, les 3 commères & les cascades de la Billaude : 23 kms +900 m
Sirod Groupe 2 : Les pertes de l'Ain, les cascades de la Billaude : 16 kms +600 m

Vendredi 2 juin : Fontenu Tour du lac de Chalain 13 kms +350 m,
Restaurant

Samedi 3 juin : Libération des chambres après le petit-déjeuner, visite de la maison du comté à Poligny, pique-nique personnel puis retour sur Noisy-le-Grand (450 km).

Les randonnées ne se feront pas forcément dans cet ordre et pourront être modifiées, selon la météorologie et la forme physique des participants, une rapide réunion d'informations sera organisée la veille au soir pour déterminer l'organisation de la journée du lendemain.

RENSEIGNEMENT : **Christine BAUDIN 06 70 35 98 69**

HEBERGEMENT : **Gîte « Les Cyclamens »**

1 rue des Vignes
39150 CHAUX-DES-CROTENAY

(Chambres de 2 à 4 places). Draps fournis, linges de toilettes non fournis

Le séjour est réservé en pension complète avec **pique-nique le midi** pour les journées complètes.

Il est indispensable d'amener une gourde (pas de bouteille d'eau en plastique de fournies).



COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **420 €** par personne quel que soit la chambre.

Ce prix comprend :

- La pension complète, du dîner du 1^{er} jour au petit-déjeuner du dernier jour avec la taxe de séjour incluse
- L'accompagnement des groupes de randonnées par 4 animateurs du CNRP pour 7 jours.
- Restaurant
- L'immatriculation tourisme

Ne sont pas compris

- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement).
- Les prestations non réservées seront payables sur place
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

PREINSCRIPTION

Les préinscriptions ont été ouvertes début **Juillet 2022** et matérialisées par l'envoi d'un chèque d'au moins **100 €** par personne (hors assurance) à l'ordre du CNRP.

Vous trouverez, annexés à cet envoi, les conditions générales relatives à ces assurances et un formulaire d'adhésion. Si vous souhaitez profiter de tout ou partie de cette offre, nous vous invitons à :

- Remplir le formulaire d'adhésion et éventuellement l'assurance prise
- Nous retourner ce formulaire **avec la preuve** du règlement correspondant.

A adresser à : Christine BAUDIN 11 Avenue Suzanne 93160 NOISY-LE-GRAND

ASSURANCES FACULTATIVES

L'assurance annulation est prise au niveau de la FFR et est **fortement conseillée**.

PAIEMENTS

- 1^{er} acompte avant le **15 octobre 2022** : **140 €** (chambre 2 à 4) dont les frais d'immatriculation tourisme de 7 €, **plus la prime d'assurances facultative** (voir barème) en tenant compte de votre préinscription (pour les préinscrits).
- 2^{ème} acompte avant le **20 février 2023** : **140 €**.
- Solde du séjour avant le **20 avril 2023** : **140 €**.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre du CNRP.

Le paiement par CB est autorisé, attention, toutes les CB ne prennent pas en compte l'assurance annulation ou COVID.

DISPOSITION CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Les participants seront regroupés, pour viser à constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

(Environ **910 kms** aller-retour Noisy-le-Grand/Chaux-des-Crotenets et **210 kms** sur place).

Le responsable de la semaine gèrera la contribution de chacun au frais de déplacement (voir article 4.5 du Règlement Intérieur).

Le coût du covoiturage est estimé à **100 €** par personne, sur la base de 4 adhérents par voiture (dont **16 €** de péage).

COUT GLOBAL EVALUE : environ **520 €**.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

une somme de 30 € sera retenue par dossier d'inscription.

AVEC ASSURANCES

- Annulation faite avant le **22 avril 2023**, restitution des sommes versées hors frais d'inscription.
- Annulation entre le **22 avril 2023** et le **13 mai 2023** : retenue de 50% du montant total du séjour.
- Annulation postérieure au **13 mai 2023** : retenue de 100% du montant total du séjour.

SANS ASSURANCES

- Remboursement si un(e) remplaçant(e) est trouvé(e) hors frais d'inscription.

INSCRIPTION

Après réception de votre 1^{er} acompte, nous vous adresserons, en double exemplaire (CNRP et adhérent),

le bulletin d'inscription proprement dit. Vous n'avez plus la possibilité de souscrire à différentes assurances (facultatives), car celles-ci sont normalement prises à l'inscription. Nous vous invitons à remplir les 2 exemplaires de façon identique (partie grisée) et à nous retourner, **sous quatorze jours**, l'**exemplaire CNRP** de ce bulletin revêtu de votre signature et des renseignements demandés.

En vous souhaitant, par avance, un agréable séjour, je vous adresse mes cordiales salutations de randonneur.

L'équipe Responsable Tourisme

PJ : Annexe 12bis. Obligation d'information des articles R211-6 et R211-12 du Code du tourisme

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association <https://www.cnrp93.com/week-ends-semaines-et-plus>

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93
La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégitaire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre
Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051.